

# ATLAS RÉGIONAL

Effectifs d'étudiants  
en 2010-2011

Janvier  
2012



[www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr)



Cet ouvrage est édité par

**le ministère de l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche**

Sous-direction des systèmes d'information  
et études statistiques  
1 rue Descartes  
75231 Paris cedex 05

**Directeur de la publication**

Olivier Lefebvre

**Réalisation / Département des outils  
d'aide au pilotage**

Yann Caradec  
Patrick Marchegay  
Marie-Hélène Prieur

**Contributions à cette édition**

Bruno Lutinier  
Sylvaine Péan  
Fanny Thomas

**Maquette**

Kory\_Grafik

**Impression**

Ovation

**Vente Depp / DVE**

61, 65 rue Dutot  
75015 Paris cedex 15

# PRÉFACE

L'atlas régional des effectifs étudiants présente une approche territorialisée des formations de l'enseignement supérieur français.

Organisé par région, il propose une vision à la fois synthétique et précise des territoires de l'enseignement supérieur : ses représentations cartographiques permettent une vision claire et globale de la répartition des effectifs et ses tableaux donnent le détail de ces effectifs par agglomération selon les types de formation.

Dans la 1<sup>ère</sup> partie, les cartes nationales donnent une vision d'ensemble de la distribution des effectifs étudiants sur le territoire français, par grands secteurs disciplinaires ou par cycles d'étude. Elles permettent ainsi de positionner les régions les unes par rapport aux autres.

Dans la 2<sup>nd</sup>e partie, chaque carte régionale, outre ses propres formations, présente les formations des régions voisines, gommant ainsi les effets liés aux découpages administratifs.

Les représentations graphiques de la structuration institutionnelle des sites, aux niveaux national et régional, fournissent une approche intéressante de l'organisation de l'enseignement supérieur.

L'atlas reflète ainsi la diversité de notre système d'enseignement supérieur et sa distribution dans les territoires.

La qualité des données est garantie par le système d'information qui en permet une remontée annuelle fiabilisée. Une attention particulière est portée à l'accompagnement de ces données pour faciliter leur compréhension.

Cet atlas constitue ainsi un outil indispensable pour une bonne appréhension de

la structuration territoriale de notre enseignement supérieur et pour l'élaboration de stratégies territoriales.

Il s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à la stratégie nationale d'enseignement supérieur et à sa traduction territoriale, au moment où cette composante est au cœur de la politique d'enseignement supérieur avec les pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) ou le programme Investissements d'Avenir, pour lequel recherche et enseignement supérieur sont indissociables.

Dans le nouveau contexte d'autonomie accrue des établissements, créé par la loi relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU), cet atlas permet à leurs responsables une élaboration raisonnée de leur propre projet de développement.

**Olivier Lefebvre**

Sous-directeur des systèmes d'information  
et études statistiques

*Direction générale pour l'enseignement supérieur  
et l'insertion professionnelle*

*Direction générale pour la recherche  
et l'innovation*

## Notes de lecture

Cet atlas présente les effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements et les formations de l'enseignement supérieur, recensés dans les systèmes d'information et enquêtes du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la vie associative, des ministères en charge de l'Agriculture, de la Pêche, de la Santé et des Sports. Le regroupement de ces sources peut entraîner, à la marge, la présence de doubles comptes dans les effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur, car les étudiants peuvent s'inscrire à plusieurs formations sans être repérés du fait de l'absence d'identifiant unique.

L'unité géographique utilisée dans cet ouvrage est l'unité urbaine, que l'on peut assimiler à l'agglomération. Pour l'Île-de-France et les Collectivités d'outre-mer, l'unité géographique retenue est la commune.

**Cette édition prend en compte le nouveau zonage en unité urbaine défini en 2010 par l'INSEE à partir du recensement de la population 2007.**

Mayotte a changé de statut le 31 mars 2011, passant de collectivité d'outre-mer (COM) à département d'outre-mer (DOM). Pour la publication des statistiques, ce changement de statut sera pris en compte à partir de la rentrée 2011, soit dans l'édition 2011-2012 de l'atlas régional des effectifs étudiants.

## Pour en savoir plus

L'atlas régional des effectifs étudiants est consultable et téléchargeable sur le site du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : [www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr)



## Sommaire des cartes et tableaux

<b>L'enseignement supérieur en France</b>	<b>07</b>		
01. Les étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2010-2011	08		
02. Les sites de l'enseignement supérieur	09		
03. Les sites des universités	15		
04. Les évolutions	24		
<b>L'enseignement supérieur en région</b>	<b>29</b>		
● Alsace	33	● Nord-Pas-de-Calais	111
● Aquitaine	39	● Basse-Normandie	117
● Auvergne	45	● Haute-Normandie	123
● Bourgogne	51	● Pays de la Loire	129
● Bretagne	57	● Picardie	135
● Centre	63	● Poitou-Charentes	141
● Champagne-Ardenne	69	● Provence-Alpes-Côte d'Azur	147
● Corse	75	● Rhône-Alpes	153
● Franche-Comté	81	● Île-de-France	161
● Languedoc-Roussillon	87	● Départements d'outre-mer	179
● Limousin	93	● Collectivités d'outre-mer	185
● Lorraine	99		
● Midi-Pyrénées	105	<b>Annexes</b>	<b>191</b>
		Définitions	192
		Lexique	193
		Sigles	194
		Abréviations	194

# L'enseignement supérieur en région

- Alsace
- Aquitaine
- Auvergne
- Bourgogne
- Bretagne
- Centre
- Champagne-Ardenne
- Corse
- Franche-Comté
- Languedoc-Roussillon
- Limousin
- Lorraine
- Midi-Pyrénées
- Nord-Pas-de-Calais
- Basse-Normandie
- Haute-Normandie
- Pays de la Loire
- Picardie
- Poitou-Charentes
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Rhône-Alpes
- Île-de-France
- Départements d'outre-mer
- Collectivités d'outre-mer

## Comment lire les tableaux

implantations	CPGE	STS et assimilés	IUT	universités hors IUT	grands établissements MESR	instituts nationaux poly-techniques	universités de technologie	autres formations d'ingénieurs	écoles normales supérieures	établissements d'enseignement universitaire privés	écoles de commerce gestion et comptabilité	écoles juridiques et administratives	écoles supérieures art et culture	écoles para-médicales et sociales	autres écoles de spécialités diverses	total enseignement supérieur	dont formations d'ingénieurs
<b>XX -Département 1</b>																	
Unité Urbaine 1																	
Unité Urbaine 2					Les sources et champs de données de ces catégories sont précisés en p. 192.												
Unité Urbaine 3																	
Commune 3-1																	
Commune 3-2																	
Unité Urbaine 4																	
Unité Urbaine 5																	
Commune rurale 6																	
Unité Urbaine 7																	
Unité Urbaine 8																	
Commune 8-1																	
Commune 8-2																	
Commune 8-3																	
Commune 8-4																	
Unité Urbaine 9*																	
Commune 9-1																	
<b>XX -Département 2</b>																	
Unité Urbaine 10																	
Commune 10-1																	
Unité Urbaine 9*																	
Commune 9-2																	
Commune 9-3																	
Commune 9-4																	
Unité Urbaine 11																	
Unité Urbaine 12																	
Commune 12-1																	
Commune 12-2																	
Commune 12-3																	
Unité Urbaine 13																	
Unité Urbaine 14																	
Unité Urbaine 15																	
Commune 15-1																	
<b>Total régional</b>																	

Une unité urbaine, désignée en romain et en gras, est un ensemble de communes abritant au moins 2 000 habitants dont aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres.

Les autres communes, désignées en romain et en maigre, sont classées comme communes rurales.

Les limites entre territoire urbain et territoire rural sont redéfinies à l'occasion de chaque recensement. Les limites définies dans cette édition sont celles définies par INSEE en 2010.

Une même unité urbaine peut s'étendre sur un ou plusieurs départements.

Ces unités sont distinguées par un astérisque lorsque les unités de formation de celles-ci sont situées dans des communes de départements différents.

Lorsque des unités de formation existent sur plusieurs communes de l'unité urbaine, le détail communal par structure de formations est également présenté.

Somme de tous les effectifs d'étudiants formés dans la région, le département, l'unité urbaine ou la commune.

Somme des effectifs d'étudiants inscrits dans les formations d'ingénieurs des universités, des INP, des UT et des autres écoles.

## Effectifs d'étudiants en 2010-2011 par région

régions	CPGE	STS et assimilés	IUT	universités hors IUT	grands établissements MESR	instituts nationaux poly-techniques	universités de technologie	autres formations d'ingénieurs	écoles normales supérieures	établissements d'enseignement universitaire privés	écoles de commerce gestion et comptabilité	écoles juridiques et administratives	écoles supérieures art et culture	écoles para-médicales et sociales *	autres écoles de spécialités diverses	total enseignement supérieur	dont formations d'ingénieurs
Alsace	2 374	6 276	3 951	46 464				1 563			412	201	1 575	4 149	1 027	67 992	3 205
Aquitaine	2 944	11 799	5 350	65 269	1 893			1 631			8 215	639	1 849	6 750	1 142	107 481	3 939
Auvergne	1 400	5 138	2 803	26 881				1 227			1 888	1 448	799	2 848	495	44 927	2 157
Bourgogne	1 726	5 497	2 607	23 511	519			404			1 778	395	340	3 326	598	40 701	1 729
Bretagne	3 620	14 009	6 478	62 141				6 346	433	1 521	2 811	754	2 510	5 954	4 092	110 669	7 136
Centre	2 253	7 686	4 279	31 657				1 060			1 386	51	742	5 167	311	54 592	2 689
Champagne-Ardenne	1 125	5 433	3 098	18 021			2 418	561			5 319		325	2 510	352	39 162	2 324
Corse	99	524	428	3 392							87	135		322	87	5 074	
Franche-Comté	956	4 564	2 595	17 000			2 545	860			460		208	2 501	320	32 009	2 977
Languedoc-Roussillon	2 319	10 865	4 012	63 371				1 589		120	3 745	161	1 584	4 960	2 068	94 794	2 538
Limousin	461	3 225	1 713	12 361				571			88		127	2 203	273	21 022	1 023
Lorraine	2 340	8 565	5 413	42 765		3 844		2 356			1 424	167	1 219	6 248	990	75 331	6 634
Midi-Pyrénées	3 611	11 269	6 425	66 350	41	3 498		6 878		2 814	4 754	110	1 786	4 593	4 035	116 164	9 316
Nord-Pas-de-Calais	5 389	18 658	7 466	88 304				6 600		5 984	7 120	448	3 140	11 278	2 200	156 587	9 149
Basse-Normandie	1 164	4 986	2 859	21 062				1 162			1 211	18	316	2 993	914	36 685	1 419
Haute-Normandie	1 343	6 110	4 043	26 813				3 455			4 605	165	992	3 758	1 223	52 507	3 772
Pays de la Loire	4 040	15 816	5 646	56 723				7 254		6 898	5 097	281	3 390	5 498	3 775	114 418	8 630
Picardie	1 081	6 012	2 897	19 346			3 799	2 410			1 525		196	4 489	716	42 471	4 921
Poitou-Charentes	1 123	5 451	3 087	27 431				1 592			3 376	243	495	3 033	381	46 212	1 940
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5 467	16 535	8 073	97 552	97			2 647		91	10 524	121	4 108	9 469	2 365	157 049	4 697
Rhône-Alpes	8 181	23 094	14 625	138 397	4 454			11 187	1 528	4 618	13 919	768	6 743	12 677	6 975	247 166	17 285
<b>Total province</b>	<b>53 016</b>	<b>191 512</b>	<b>97 848</b>	<b>954 811</b>	<b>7 004</b>	<b>7 342</b>	<b>8 762</b>	<b>61 353</b>	<b>1 961</b>	<b>22 046</b>	<b>79 744</b>	<b>6 105</b>	<b>32 444</b>	<b>104 726</b>	<b>34 339</b>	<b>1 663 013</b>	<b>97 480</b>
Île-de-France	25 568	43 540	17 709	342 399	30 006			24 360	2 765	4 521	41 327	2 016	35 133	28 486	20 956	618 786	28 580
<b>Total métropole</b>	<b>78 584</b>	<b>235 052</b>	<b>115 557</b>	<b>1 297 210</b>	<b>37 010</b>	<b>7 342</b>	<b>8 762</b>	<b>85 713</b>	<b>4 726</b>	<b>26 567</b>	<b>121 071</b>	<b>8 121</b>	<b>67 577</b>	<b>133 212</b>	<b>55 295</b>	<b>2 281 799</b>	<b>126 060</b>
Guadeloupe	352	1 725	137	5 738									43	634	127	8 756	
Guyane	45	396	152	1 832										256		2 681	
Martinique	362	1 936	119	4 685						96			110	586	183	8 077	
La Réunion	531	3 138	511	11 142						150			256	1 476	162	17 366	135
<b>Total DOM</b>	<b>1 290</b>	<b>7 195</b>	<b>919</b>	<b>23 397</b>							<b>246</b>		<b>409</b>	<b>2 952</b>	<b>472</b>	<b>36 880</b>	<b>135</b>
<b>Total France hors COM</b>	<b>79 874</b>	<b>242 247</b>	<b>116 476</b>	<b>1 320 607</b>	<b>37 010</b>	<b>7 342</b>	<b>8 762</b>	<b>85 713</b>	<b>4 726</b>	<b>26 567</b>	<b>121 317</b>	<b>8 121</b>	<b>67 986</b>	<b>136 164</b>	<b>55 767</b>	<b>2 318 679</b>	<b>126 195</b>
Collectivités d'outre-mer	207	1 920		5 661						225	79				219	8 311	
<b>Total France entière</b>	<b>80 081</b>	<b>244 167</b>	<b>116 476</b>	<b>1 326 268</b>	<b>37 010</b>	<b>7 342</b>	<b>8 762</b>	<b>85 713</b>	<b>4 726</b>	<b>26 792</b>	<b>121 396</b>	<b>8 121</b>	<b>67 986</b>	<b>136 164</b>	<b>55 986</b>	<b>2 326 990</b>	<b>126 195</b>
Étranger				21												21	
<b>Total général</b>	<b>80 081</b>	<b>244 167</b>	<b>116 476</b>	<b>1 326 289</b>	<b>37 010</b>	<b>7 342</b>	<b>8 762</b>	<b>85 713</b>	<b>4 726</b>	<b>26 792</b>	<b>121 396</b>	<b>8 121</b>	<b>67 986</b>	<b>136 164</b>	<b>55 986</b>	<b>2 327 011</b>	<b>126 195</b>

\* effectifs de l'année 2009-2010

# CENTRE

## Enseignement supérieur

54 592 étudiants inscrits en 2010-2011, accueillis dans 23 sites d'enseignement supérieur dont 7 sites ayant une ou plusieurs implantations d'universités. Parmi les étudiants, 87,8 % sont inscrits dans le secteur public et 65,8 % en université (IUT compris).

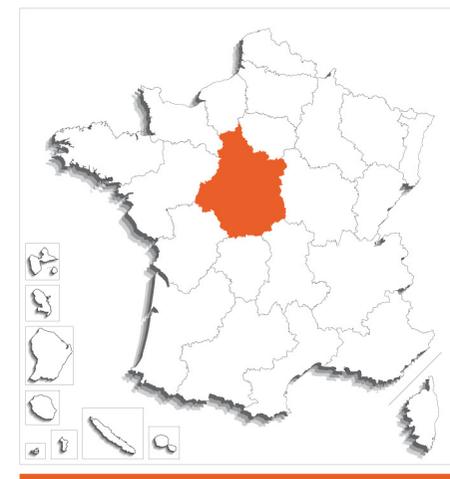
### évolution du nombre d'étudiants

	2005	2010	
Centre	58 526	54 592	- 6,7 %
France métro + DOM	2 283 210	2 318 679	+ 1,6 %
poinds de la région	2,6 %	2,4 %	

### bacheliers - session 2010

	effectifs de bacheliers				évolution depuis 2005	taux de réussite au bac	bacheliers en proportion dans une génération	taux d'inscription des bacheliers dans l'ens. sup.*
	généraux	technologiques	professionnels	ensemble				
Centre	10 417	4 872	4 095	19 384	+ 2,2 %	84,9 %	65,3 %	72,0 %
France métro + DOM	279 751	133 431	118 586	531 768	+ 5,0 %	85,6 %	65,5 %	74,9 %

\* Taux calculé pour les étudiants dont on connaît la région d'obtention du baccalauréat. Le taux national ainsi obtenu (numérateur et dénominateur calculés sur un même champ) permet les comparaisons entre régions mais il est plus faible (74,9 %) que le taux national réel calculé sans tenir compte de la région d'obtention du baccalauréat (78,0 %).



## Population

### population sans doubles comptes

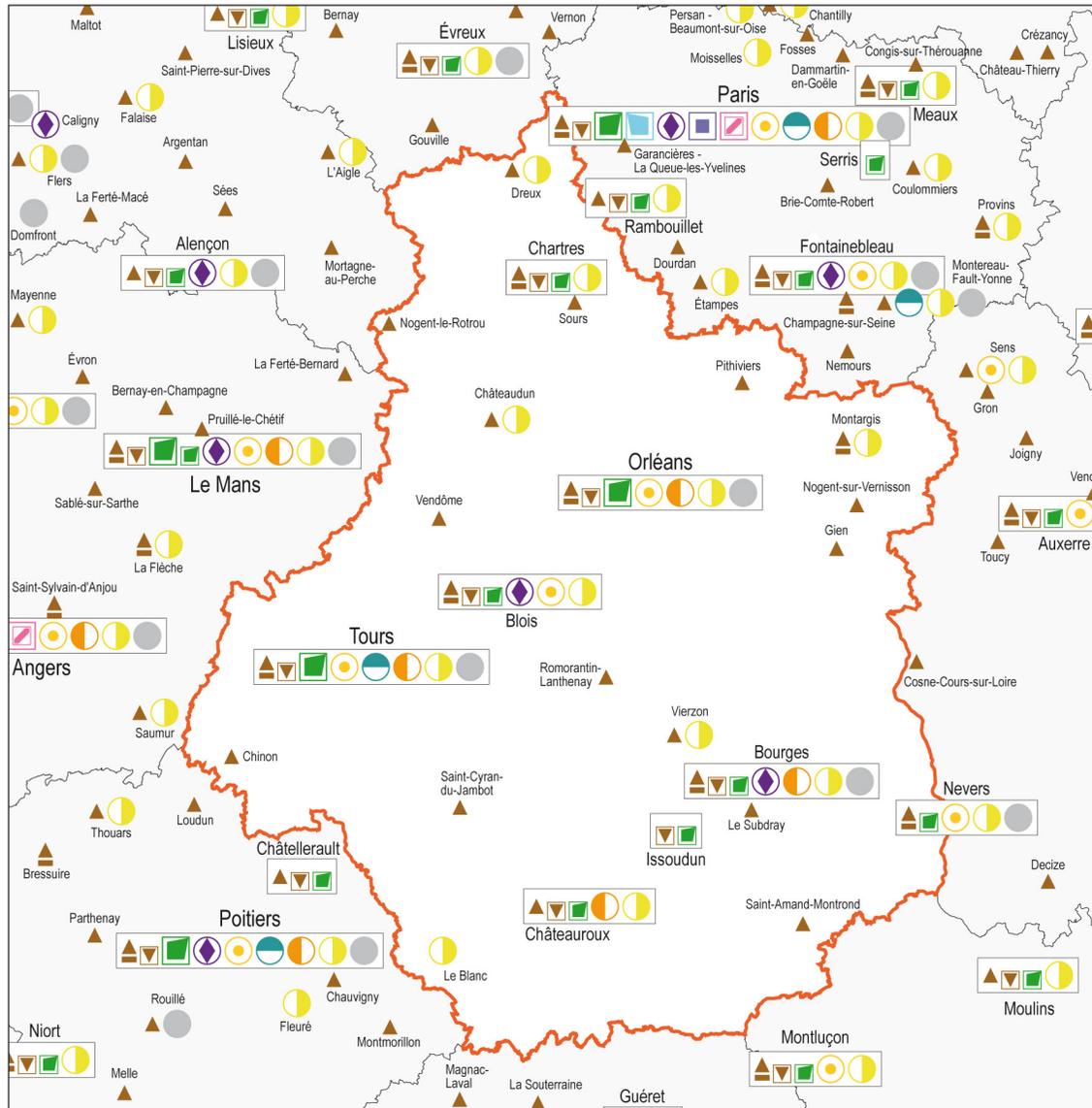
2 538 590 habitants en 2009, soit  
3,9 % de la population de la France \*  
65 habitants au km<sup>2</sup>

\* métropole + DOM

### évolution et poids des 17-25 ans

	2005	2010	
Centre	271 771	264 771	- 2,6 %
France métro + DOM	7 306 638	7 349 336	+ 0,6 %
poinds de la région	3,7 %	3,6 %	

## Filières de l'enseignement supérieur en 2010-2011



### Types de filières par unité urbaine

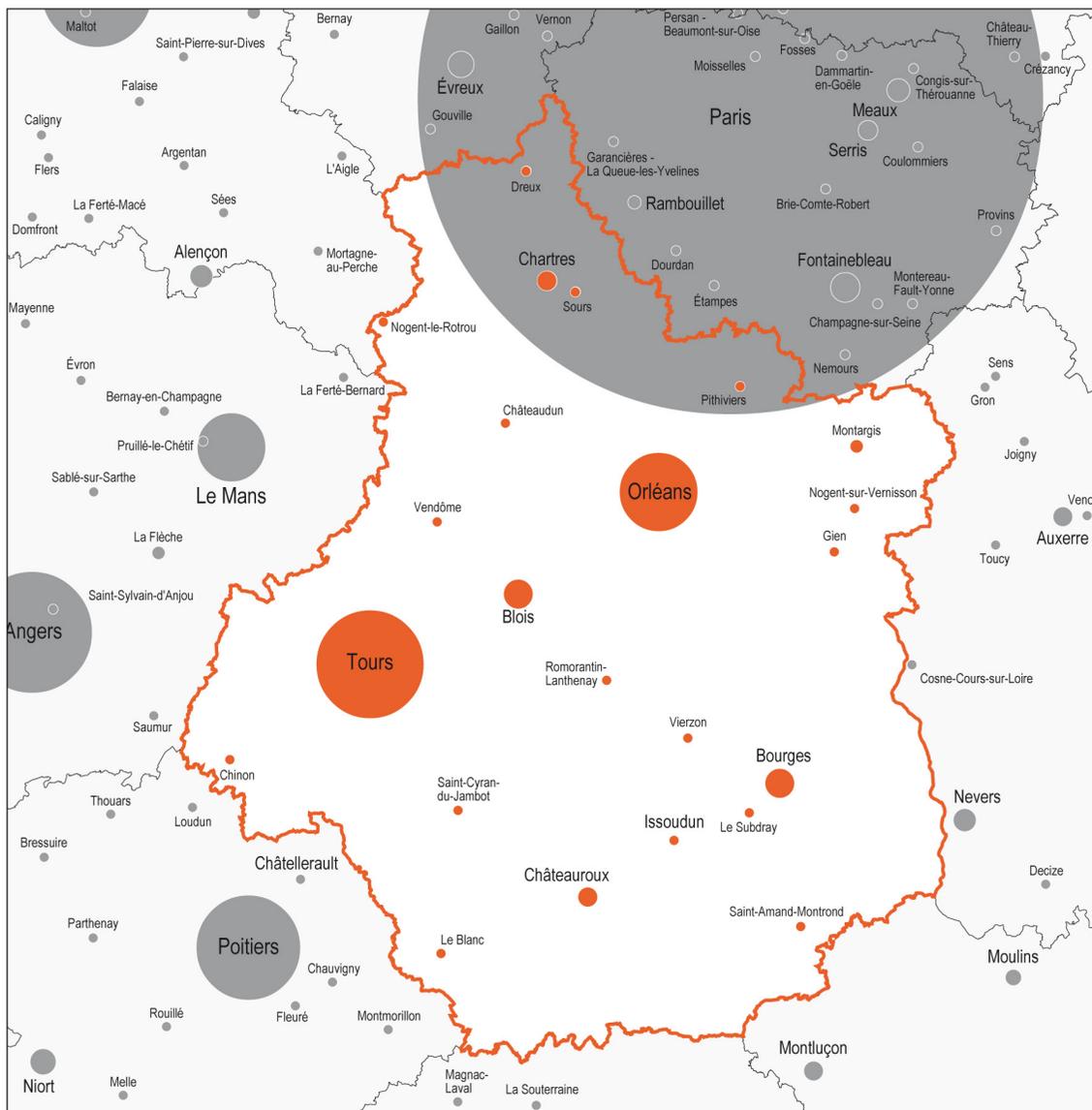
- ▲ Sections de techniciens supérieurs - STS
- Classes préparatoires aux grandes écoles - CPGE
- ▼ Instituts universitaires de technologie - IUT
- Sièges d'universités
- Sites secondaires d'universités
- Sièges de grands établissements
- Sites secondaires de grands établissements
- Sièges d'instituts nationaux polytechniques - INP
- Sites secondaires d'instituts nationaux polytechniques - INP
- Sièges d'universités de technologie - UT
- Sites secondaires d'universités de technologie - UT
- ◆ Autres formations d'ingénieurs
- Écoles normales supérieures - ENS
- Établissements universitaires privés
- Écoles de commerce, gestion et comptabilité
- Écoles juridiques et administratives
- Écoles supérieures d'art et de culture
- Écoles paramédicales et sociales
- Autres écoles
- Universités étrangères

Le cartouche blanc indique le caractère universitaire du site

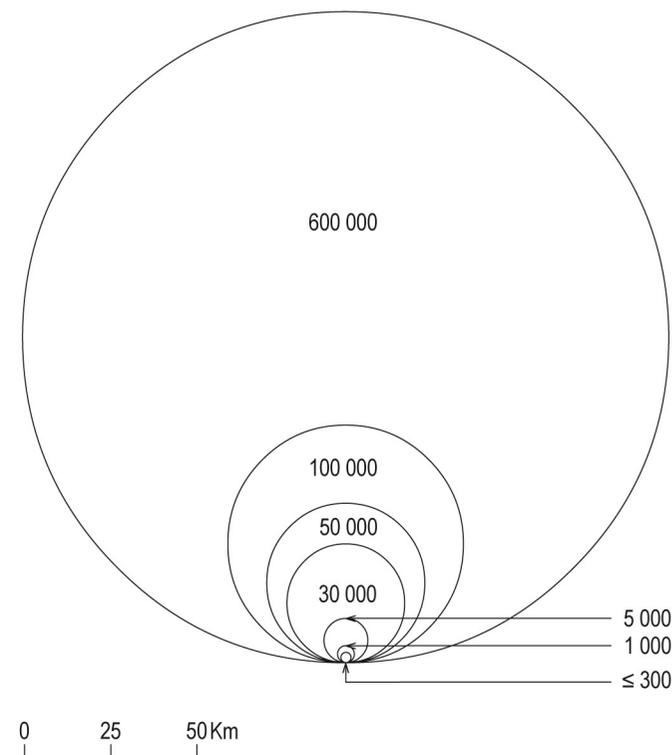


# Effectifs d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2010-2011

# CENTRE



Nombre d'étudiants inscrits par unité urbaine



## Effectifs d'étudiants inscrits en universités et formations d'ingénieurs en 2010-2011

### nombre d'étudiants inscrits dans les universités, par établissement et par unité urbaine

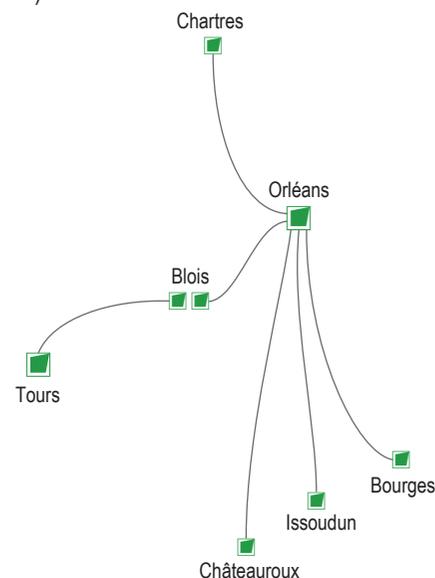
établissements par unité urbaine	effectifs par cycle			dont formations			total
	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	IUT	ingénieurs	santé	
Orléans	9 460	4 139	482	2 318	818		14 081
Blois		90					90
Bourges	1 291	106		715			1 397
Chartres	421	115		211			536
Châteauroux	620	96		167			716
Issoudun	269			239			269
<b>Orléans</b>	<b>6 859</b>	<b>3 732</b>	<b>482</b>	<b>986</b>	<b>818</b>		<b>11 073</b>
Tours	13 428	7 763	664	1 961	811	4 479	21 855
Blois	688			384			688
<b>Tours</b>	<b>12 740</b>	<b>7 763</b>	<b>664</b>	<b>1 577</b>	<b>811</b>	<b>4 479</b>	<b>21 167</b>

### nombre d'étudiants inscrits dans les universités, par unité urbaine

implantations	effectifs par cycle			dont formations			total
	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	IUT	ingénieurs	santé	
Blois	688	90		384			778
Bourges	1 291	106		715			1 397
Chartres	421	115		211			536
Châteauroux	620	96		167			716
Issoudun	269			239			269
Orléans	6 859	3 732	482	986	818		11 073
Tours	12 740	7 763	664	1 577	811	4 479	21 167
<b>Centre</b>	<b>22 888</b>	<b>11 902</b>	<b>1 146</b>	<b>4 279</b>	<b>1 629</b>	<b>4 479</b>	<b>35 936</b>

### universités : sites sièges et sites secondaires

Les sites d'implantation correspondent aux unités urbaines de l'INSEE (2010).



### nombre d'étudiants inscrits dans les formations d'ingénieurs, par unité urbaine

implantations	type d'établissements						total
	univ.	gd. étab. MESR	INP	UT	autres étab. MESR	étab. autres ministères étab. privés	
Blois					617		617
Bourges					443		443
Orléans	818						818
Tours	811						811
<b>Centre</b>	<b>1 629</b>				<b>1 060</b>		<b>2 689</b>

## Effectifs d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2010-2011

## CENTRE

implantations	CPGE	STS et assimilés	IUT	universités hors IUT	grands établissements MESR	instituts nationaux poly-techniques	universités de technologie	autres formations d'ingénieurs	écoles normales supérieures	établissements d'enseignement universitaire privés	écoles de commerce gestion et comptabilité	écoles juridiques et administratives	écoles supérieures art et culture	écoles para-médicales et sociales	autres écoles de spécialités diverses	total enseignement supérieur	dont formations d'ingénieurs
<b>18 - Cher</b>	92	1 042	715	682				443					169	366	12	3 521	443
<b>Bourges</b>	92	688	715	682				443					169	235	12	3 036	443
Le Subdray		75														75	
<b>Saint-Amand-Montrond</b>		62														62	
<b>Vierzon</b>		217											131			348	
<b>28 - Eure-et-Loir</b>	104	1 040	211	325										499		2 179	
<b>Chartres</b>	104	612	211	325									174			1 426	
Chartres	104	444	211	325									174			1 258	
Luisant		168														168	
<b>Châteaudun</b>		31											113			144	
<b>Dreux</b>		274											212			486	
<b>Nogent-le-Rotrou</b>		74														74	
Sours		49														49	
<b>36 - Indre</b>		335	406	579									14	277		1 611	
<b>Châteauroux</b>		291	167	549									14	192		1 213	
<b>Issoudun</b>			239	30												269	
<b>Le Blanc</b>													85			85	
Saint-Cyran-du-Jambot		44														44	
<b>37 - Indre-et-Loire</b>	836	1 936	1 577	19 590							1 210	51	282	2 433	195	28 110	811
<b>Chinon</b>		73														73	
<b>Tours</b>	836	1 863	1 577	19 590							1 210	51	282	2 433	195	28 037	811
Amboise													102			102	
Fondettes		114														114	
Joué-lès-Tours		118														118	
Saint-Pierre-des-Corps		26														26	
Tours	836	1 605	1 577	19 590							1 210	51	282	2 331	195	27 677	811
<b>41 - Loir-et-Cher</b>	78	1 132	384	394				617			29			273		2 907	617
<b>Blois</b>	78	878	384	394				617			29			273		2 653	617
<b>Romorantin-Lanthenay</b>		40														40	
<b>Vendôme</b>		214														214	

## Effectifs d'étudiants en 2010-2011

implantations	CPGE	STS et assimilés	IUT	universités hors IUT	grands établissements MESR	instituts nationaux poly-techniques	universités de technologie	autres formations d'ingénieurs	écoles normales supérieures	établissements d'enseignement universitaire privés	écoles de commerce gestion et comptabilité	écoles juridiques et administratives	écoles supérieures art et culture	écoles para-médicales et sociales	autres écoles de spécialités diverses	total enseignement supérieur	dont formations d'ingénieurs
45 - Loiret	1 143	2 201	986	10 087							147		277	1 319	104	16 264	818
<b>Gien</b>		129														129	
<b>Montargis</b>	79	425												176		680	
<i>Châlette-sur-Loing</i>														176		176	
<i>Montargis</i>	79	315														394	
<i>Villemandeur</i>		110														110	
Nogent-sur-Vernisson		129														129	
<b>Orléans</b>	1 064	1 480	986	10 087							147		277	1 143	104	15 288	818
<i>Ingré</i>		43														43	
<i>Olivet</i>		2														560	
<i>Orléans</i>	1 064	1 176	986	10 087							147		277	558	104	14 426	818
<i>Saint-Jean-de-Braye</i>		203												585		203	
<i>Saint-Jean-de-la-Ruelle</i>		56														56	
<b>Pithiviers</b>		38														38	
<b>Centre</b>	<b>2 253</b>	<b>7 686</b>	<b>4 279</b>	<b>31 657</b>				<b>1 060</b>			<b>1 386</b>	<b>51</b>	<b>742</b>	<b>5 167</b>	<b>311</b>	<b>54 592</b>	<b>2 689</b>

# Annexes

- Définitions
- Lexique
- Sigles
- Abréviations

## Définitions

	sources	champs des données
Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE)	DEPP : système d'information SCOLARITE Ministère en charge de l'Agriculture et de la pêche	Élèves inscrits en CPGE dans les établissements publics ou privés du MENJVA ou des autres ministères.
Sections de Techniciens Supérieurs (STS) et assimilés	DEPP : système d'information SCOLARITE Ministère en charge de l'Agriculture et de la pêche	Élèves en formations post-baccalauréat assimilées aux STS (STS, DMA, DCESEF, classes de mise à niveau au BTS), dans les établissements publics et privés du MENJVA ou des autres ministères.
Instituts Universitaires de Technologie (IUT)	SIES : système d'information SISE	Inscriptions principales en universités dans les formations de DUT, post-DUT ou DNTS.
Universités (hors IUT)	SIES : système d'information SISE	Inscriptions principales en universités y compris la formation continue diplômante, par alternance, diplômes universitaires, DAEU, enseignement à distance, y compris les formations d'ingénieurs, non compris les étudiants en formations DUT et assimilés. Depuis 2008-2009, les effectifs de 17 écoles d'ingénieurs rattachées à une université (L. 719-10) sont désormais comptabilisés dans les autres formations d'ingénieurs.
Grands établissements	SIES : système d'information SISE	Inscriptions principales (y compris la formation continue diplômante) dans 14 grands établissements soit Agrosup Dijon, l'École centrale des arts et manufactures, l'École des hautes études en sciences sociales, l'École nationale des chartes, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, l'École pratique des hautes études, l'Institut d'études politiques de Paris, l'Institut national des langues et civilisations orientales, l'Institut de physique du globe, l'Institut polytechnique de Bordeaux, l'Institut polytechnique de Grenoble, le Muséum national d'histoire naturelle, l'Observatoire de Paris, Paris Dauphine.
Instituts nationaux polytechniques (INP)	SIES : système d'information SISE	Inscriptions principales dans les INP de Lorraine et de Toulouse, y compris la formation continue diplômante et les formations d'ingénieurs.
Universités de technologie (UT)	SIES : système d'information SISE	Inscriptions principales dans les UT de Belfort-Montbéliard, Compiègne et Troyes, y compris la formation continue diplômante et les formations d'ingénieurs.
Autres formations d'ingénieurs	SIES : système d'information SISE	Inscriptions principales dans les formations d'ingénieurs de 17 écoles d'ingénieurs rattachées à une université (L. 719-10), des écoles publiques sous tutelle du MESR (Ecoles centrales hors Paris, INSA et autres) ou sous tutelle des autres ministères, ou dans les formations d'ingénieurs des écoles d'ingénieurs privées.
Écoles Normales Supérieures (ENS)	SIES : système d'information SISE	Toutes formations de ces écoles.
Etablissements d'enseignement universitaire privés	SIES : système d'information SISE	Effectifs des formations préparant aux diplômes nationaux et autres diplômes délivrés par ces établissements.
Ecoles de commerce, gestion et comptabilité	SIES : enquête n°26 et SISE	Toutes formations d'enseignement supérieur de ces écoles (formations principales, cycles préparatoires, spécialisations, master et MBA).
Écoles juridiques et administratives	SIES : enquête n°26	Toutes formations d'enseignement supérieur de ces écoles.
Écoles supérieures art et culture	SIES : enquête n°48	Toutes formations d'enseignement supérieur de ces écoles, y compris les écoles supérieures d'architecture, de journalisme et de communication.
Écoles paramédicales et sociales	Ministère en charge de la santé	Toutes formations d'enseignement supérieur de ces écoles. Données provisoires, données de 2009-2010 reconduites en 2010-2011.
Autres écoles de spécialités diverses	DEPP : système d'information SCOLARITE SIES : enquête n°18 SIES : enquête n°26 Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi	Toutes autres formations d'enseignement supérieur.
Population	INSEE : recensement de la population 2009	Somme des populations municipales des communes qui composent une région.
Population des 17-25 ans	INSEE : estimation de population par âge	Estimation de la population âgée de 17 à 25 ans au 1 <sup>er</sup> janvier. Données provisoires pour 2010.

## Lexique

	définitions
Premier, deuxième et troisième cycle	Dans le cadre de l'harmonisation des cursus d'enseignement supérieur européens, le déroulement des études supérieures est organisé en cycles. Le nombre, la nature et la durée des cycles peuvent varier en fonction des études dispensées. Au cours de chaque cycle sont délivrés des diplômes nationaux ou des diplômes d'établissement sanctionnant les connaissances, les compétences ou les éléments de qualification professionnelle acquis. Les grades de licence, de master et de doctorat sont conférés respectivement à l'issue du premier, du deuxième et du troisième cycle (article L. 612-1 du code de l'éducation).
Bacheliers en proportion dans une génération	Proportion de bacheliers d'une génération fictive d'individus qui auraient, à chaque âge, les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée.
Commune rurale	Commune n'appartenant à aucune unité urbaine.
Commune urbaine	Commune appartenant à une unité urbaine.
Formations d'ingénieurs	Formations d'ingénieurs classiques, nouvelles formations d'ingénieurs et formations d'ingénieurs spécialisées donnant lieu à délivrance d'un diplôme d'ingénieur reconnu par la commission des titres d'ingénieurs.
Formations d'ingénieurs universitaires	Formations d'ingénieurs délivrées en universités : formations classiques, de spécialisation, ou en partenariat (ex. NFI), y compris la formation continue diplômante, par alternance et enseignement à distance.
Grands établissements MESR	Ensemble de 14 Grands établissements sous tutelle du MESR : Agrosup Dijon, l'École centrale des arts et manufactures, l'École des hautes études en sciences sociales, l'École nationale des chartes, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, l'École pratique des hautes études, l'Institut d'études politiques de Paris, l'Institut national des langues et civilisations orientales, l'Institut de physique du globe, l'Institut polytechnique de Bordeaux, l'Institut polytechnique de Grenoble, le Muséum national d'histoire naturelle, l'Observatoire de Paris, Paris Dauphine.
Population	Le concept de population municipale correspond désormais à la notion de population utilisée usuellement en statistique. En effet, elle ne comporte pas de doubles comptes : chaque personne vivant en France est comptée une fois et une seule. La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle (au sens du décret 2003-485) sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune. La population municipale d'un ensemble de communes est égale à la somme des populations municipales des communes qui le composent.
Site d'enseignement supérieur	Unité urbaine ou commune rurale dans laquelle au moins un étudiant est inscrit dans une formation d'enseignement supérieur, quel que soit l'établissement (université, lycée, école, faculté privée...) ou la nature de la formation (universitaire ou non).
Site d'enseignement supérieur universitaire	Unité urbaine ou commune rurale dans laquelle au moins un étudiant est inscrit dans une formation universitaire (y compris IUT et écoles d'ingénieurs internes ou externes aux universités).
Site secondaire	Unité urbaine ou commune rurale dans laquelle au moins un étudiant est inscrit dans une formation universitaire (y compris IUT et écoles d'ingénieurs internes ou externes aux universités) hors du site siège.
Site siège	Unité urbaine ou commune rurale abritant le siège d'une université et assimilé.
Taux d'inscription des bacheliers dans l'enseignement supérieur	Rapport entre le nombre d'inscriptions de bacheliers de l'année dans l'enseignement supérieur de l'académie et le nombre de bacheliers de l'année, selon l'académie de scolarisation.
Taux de réussite au baccalauréat	Rapport entre le nombre d'admis au baccalauréat et le nombre de candidats présents. Est considéré comme présent à l'examen tout candidat ayant participé à au moins une épreuve.
Unité urbaine	Ensemble de communes abritant au moins 2 000 habitants dont aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. Zonage établi à partir du recensement de la population par l'INSEE en 2010.
Universités	Ensemble des 81 universités publiques y compris le Centre universitaire de formation et de recherche (CUFR) d'Albi.
Universités et assimilés	Ensemble des universités françaises et des grands établissements du MESR.

## Sigles

BTS	Brevet de technicien supérieur
CNAM	Conservatoire national des arts et métiers
COM	Collectivités d'outre-mer
CPGE	Classe préparatoire aux grandes écoles
CUFR	Centre universitaire de formation et recherche
DEPP	Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance
DGESIP	Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle
DGRI	Direction générale pour la recherche et l'innovation
DMA	Diplôme des métiers d'art
DNTS	Diplôme national de technologie spécialisée
DOM	Départements d'outre-mer
DUT	Diplôme universitaire de technologie
EHESS	Ecole des hautes études en sciences sociales
ENS	Ecole normale supérieure
ENSAM	Ecole nationale supérieure des arts et métiers
IEP	Institut d'études politiques
INALCO	Institut national des langues et civilisations orientales
INP	Institut national polytechnique
INSA	Institut national des sciences appliquées
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
IUT	Institut universitaire de technologie
MENJVA	Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
MESR	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
NFI	Nouvelle formation d'ingénieur
PACA	Provence – Alpes-Côte-d'Azur
SIES	Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques
SISE	Système d'information sur le suivi des étudiants
STS	Section de techniciens supérieurs
UT	Université de technologie

## Abréviations

adm.	administratives
archit.	architecture
ass.	assimilés
éc.	écoles
ens.	enseignement
form.	formations
gd. étab.	grands établissements
ing.	ingénieurs
métro.	métropolitaine
min.	ministères
soc.	sociales
sup.	supérieur
univ.	université ou universitaire

- **L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France**

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche permet de faire le bilan annuel chiffré du système d'enseignement supérieur et de recherche français, de le situer au niveau international et de suivre ses évolutions, notamment sur le long terme. Financement, ressources humaines, accès au supérieur, réussite, qualification, insertion des diplômés, vie étudiante, recherche en biotechnologie ou nanotechnologie, participation au PCRD, publications, brevets... sont les thèmes abordés dans les 42 fiches de cet ouvrage dont la partie recherche a été enrichie pour cette quatrième édition.



- **Vous recherchez une information statistique**

Demandes téléphoniques ou écrites  
Centre de documentation  
61-65, rue Dutot 75732 Paris Cedex 15  
Téléphone 01 55 55 73 58  
Courriel [depp.documentation@education.gouv.fr](mailto:depp.documentation@education.gouv.fr)

- **Vous désirez consulter les publications du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative ou du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**

Internet [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)  
[www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr)

- **Vous désirez obtenir des publications du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative ou du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**

Catalogues, achats, abonnements  
DEPP Département de la valorisation et de l'édition  
61-65, rue Dutot 75732 Paris Cedex 15  
Vente 01 55 55 72 04  
Télécopie 01 55 55 72 29

## ATLAS RÉGIONAL

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche  
DGESIP/DGRI-SIES Sous-direction des systèmes  
d'information et études statistiques

1, rue Descartes – 75231 Paris CEDEX 05

DEPP/Département de la valorisation et de l'édition

61-65, rue Dutot – 75232 Paris CEDEX 15

[www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr)

[atlas.regional@education.gouv.fr](mailto:atlas.regional@education.gouv.fr)

Prix 15 euros

Depp 005 10 362

ISSN en cours

Dépôt légal

1<sup>er</sup> trimestre 2011

ISBN 978-2-11-128194-3



Ministère de l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche  
1, rue Descartes  
75231 Paris cedex 05